4.3 PLU DE BRUNOY

PLAN DE ZONAGE - AUTRES PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES
COMMUNE ENTIERE - 1/4 500 ème

Révision prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2016

Révision arrêtée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2019

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2021

Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2026

Le Maire

BRUNOY

Légende

Inscriptions graphiques

- Servitude de mixité sociale (art. L.151-15 et L.151-41-4° du CU)
- Emplacements réservés (art. L.151-41-1° à 3° du CU)
- Règles de hauteurs spécifiques
- Périmètre de 500m autour de la gare
- Séquences urbaines à maintenir
- Linéaires commerciaux à préserver (art. L.151-16 du CU)
- Servitudes de localisation (art. L.151-41 du CU)
- Périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Limite des secteurs impactés par le PPRi

Révision prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2016

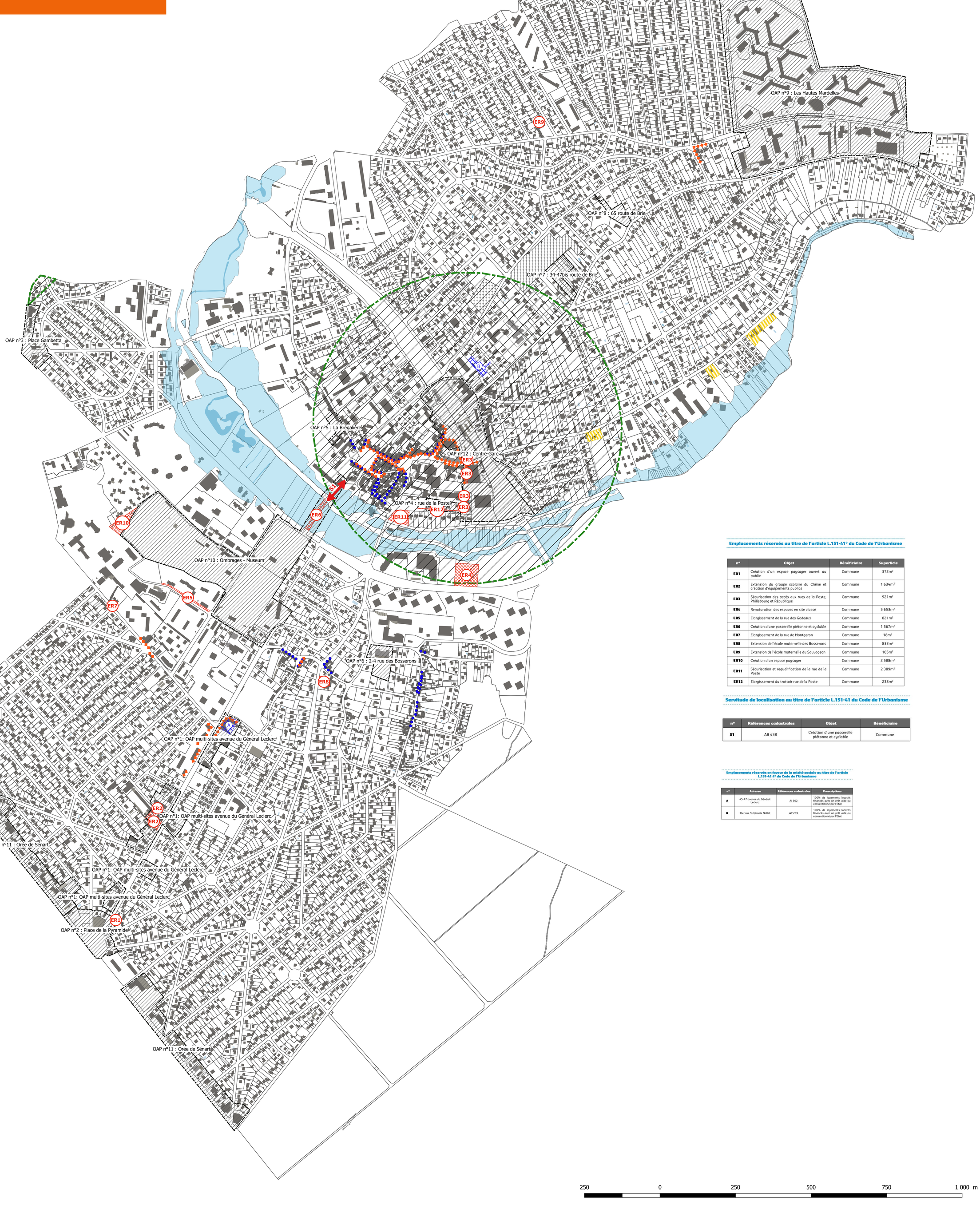
Révision arrêtée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2019

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2021

Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2026

Le Maire



Emplacements réservés au titre de l'article L.151-41° du Code de l'Urbanisme

n°	Objet	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Création d'un espace paysager ouvert au public	Commune	372m²
ER2	Extension du groupe scolaire du Chêne et création d'équipements publics	Commune	1 634m²
ER3	Sécurisation des accès aux rues de la Poste, Philisbourg et République	Commune	921m²
ER4	Renaturation des espaces en site classé	Commune	5 653m²
ER5	Elargissement de la rue des Godeaux	Commune	821m²
ER6	Création d'une passerelle piétonne et cyclable	Commune	1 567m²
ER7	Elargissement de la rue de Montgeron	Commune	18m²
ER8	Extension de l'école maternelle des Bosserons	Commune	833m²
ER9	Extension de l'école maternelle du Sauvageon	Commune	105m²
ER10	Création d'un espace paysager	Commune	2 588m²
ER11	Sécurisation et requalification de la rue de la Poste	Commune	2 389m²
ER12	Elargissement du trottoir rue de la Poste	Commune	238m²

Servitude de localisation au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme

n°	Références cadastrales	Objet	Bénéficiaire
S1	AB 438	Création d'une passerelle piétonne et cyclable	Commune

Emplacements réservés en faveur de la mixité sociale au titre de l'article L.151-41 A° du Code de l'Urbanisme

n°	Adresse	Références cadastrales	Prescriptions
A	45-47 avenue du Général Leclerc	AI 502	100% de logements locatifs financés avec un prêt aidé ou conventionné par l'Etat
B	1ter rue Stéphanie Nallet	AY 299	100% de logements locatifs financés avec un prêt aidé ou conventionné par l'Etat

250 0 250 500 750 1 000 m